

Cet aperçu général de l'état du marché intérieur et du marché extérieur ouvre de brillantes perspectives générales à l'économie canadienne. Au cours de l'année, l'expansion de l'activité commerciale présentement en cours devrait s'intensifier à la faveur d'un accroissement de la demande étrangère et des immobilisations intérieures. Nous n'avons pas encore mesuré toute la force de l'expansion économique actuelle.

Je veux maintenant exposer les principaux événements qui se sont produits depuis le début de l'année dans le domaine de la politique commerciale et dans celui des relations commerciales du Canada avec d'autres pays. Comme il est signalé dans le rapport annuel du ministère, les initiatives générales prises à la conférence commerciale et économique de Montréal en vue de libérer davantage le commerce et les paiements ont des échos pratiques dans d'autres réunions internationales. Il est question dans le rapport des décisions prises à la fin de l'année en vue d'établir la convertibilité de la livre sterling et des autres principales devises commerciales. Ces mesures ont une portée particulière et créent une situation nouvelle dans le commerce mondial.

Le Canada, de concert avec bien d'autres pays, songe avant tout à faire en sorte que la convertibilité se traduise pleinement le plus tôt possible en des résultats commerciaux concrets grâce à l'élimination des distinctions injustes et, d'une façon générale, à la suppression graduelle des restrictions à l'importation. Il existe maintenant une occasion unique de rétablir un régime vraiment plurilatéral d'échanges et de paiements commerciaux, qui devrait être avantageux au Canada et à l'ensemble de la collectivité commerçante.

Dans le domaine de nos relations commerciales avec les pays du Commonwealth, les mesures prises ces derniers mois par le Royaume-Uni, l'Australie et les autres pays en vue d'éliminer les restrictions à l'importation offrent un intérêt particulier. Nous accueillons chaleureusement ces mesures. Nous avons tout lieu de prévoir qu'en conformité des objectifs que poursuit le Commonwealth, d'autres progrès appréciables seront réalisés en ce sens au cours de l'année, et que ces mesures fourniront un plus grand nombre de débouchés aux exportateurs canadiens sur les marchés du Commonwealth. Le nouvel accord commercial conclu entre le Canada et l'Australie à la suite de pourparlers au cours des derniers mois, devrait fournir l'occasion d'accroître les échanges commerciaux entre nos deux pays. Des dispositions sont en cours en vue de la conclusion officielle de cet accord commercial, et j'espère

pouvoir bientôt être en mesure de faire rapport à la Chambre à ce propos. Des préparatifs sont en marche en vue de procéder à une revue de nos relations commerciales avec la Fédération des Antilles, et nous avons l'intention d'entamer le plus tôt possible des entretiens commerciaux visant à raffermir davantage notre association traditionnellement étroite avec cette région.

Je passe maintenant aux États-Unis. Les réunions du comité ministériel conjoint canado-américain sur les affaires commerciales et économiques, qui ont eu lieu en janvier de cette année, nous ont fourni la précieuse occasion d'étudier avec nos collègues américains plusieurs questions d'intérêt mutuel. Je suis sûr que ces entretiens ont créé une meilleure compréhension et suscité une meilleure volonté, de la part et du Canada et des États-Unis. La décision subséquente des États-Unis de lever les restrictions sur le pétrole canadien équivaut à une reconnaissance de l'importance de l'essor économique industriel du Canada, pour le plus grand bien-être et la sécurité de nos deux pays. Aucune solution n'a cependant encore été trouvée aux problèmes que pose, pour le Canada, le maintien des restrictions américaines à l'importation du plomb et du zinc. Nous continuons à nous inquiéter gravement de ces restrictions qui frappent injustement les producteurs canadiens. Nous avons précisé très nettement nos vues aux États-Unis à ce propos, à diverses reprises, et nous les avons exhortés à lever ces restrictions immotivées.

Le marché commun européen en est actuellement à ses premiers pas. En janvier de cette année, les six pays en cause ont pris les premières mesures visant à abaisser les barrières tarifaires et à lever les restrictions quantitatives entre eux, et certaines de ces réductions tarifaires ont été étendues à d'autres membres du GATT, y compris le Canada. Les six pays du Marché commun sont actuellement à mettre au point leurs programmes agricoles communs et à fixer également le niveau du tarif extérieur commun qui doit remplacer graduellement les divers tarifs nationaux. L'évolution de cette nouvelle entité économique en Europe revêt une signification considérable et importante pour le Canada et pour tous les autres pays commerciaux.

Le Canada a déjà manifesté sa sympathie et son appréciation envers les larges vues économiques et politiques qu'entretiennent ces pays. En même temps, et se rappelant toujours les obligations contractuelles des pays du marché commun, aux termes de GATT, visant à ne pas dresser de nouvelles barrières contre les échanges, le Canada et les autres pays ne cessent de suivre de près